



# Assistant·e d'Enseignement Artistique

Catégorie B

Employeur : Ville de Rennes

## Direction :

Direction de la Culture

**Effectif :** 498 agents permanents

**Leur raison d'être :** Composée de services centraux mutualisés, de 6 équipements culturels municipaux et de 3 équipements culturels métropolitains, la direction de la Culture contribue à définir et met en œuvre la politique culturelle de la Ville de Rennes et de Rennes métropole, dans le cadre des orientations fixées par les élus : permettre l'accès à tous les publics à une offre culturelle et patrimoniale de qualité, accompagner les acteurs culturels et artistiques, contribuer à l'innovation et aux transitions sociétales et environnementales..

## Le sens de ce poste :

Au sein du Département Voix :

- Assurer l'enseignement du chant choral dans le cadre du dispositif EAC (Éducation Artistique Culturelle) "École en chœur" en périscolaire
- Prendre en charge la classe de 3ème pour la CHAM (classe à horaires aménagés) vocale du collège Clotilde Vaultier (dispositif en partenariat avec l'éducation nationale-REP)
- Et contribuer à participer à la réflexion pédagogique ainsi qu'aux différents travaux et projets du département,

## Environnement et conditions de travail :

**Horaires :** Temps non complet (4/20ème sur 36 semaines). Horaires de travail organisés principalement le soir, le mercredi et le samedi en fonction des disciplines et dans le respect des temps de l'enfant.

**Lieu de travail :** Conservatoire, site Hoche: 26 rue Hoche, site Blosne: place Jean Normand, et quartier(s) de Rennes (en fonction des projets mis en œuvre)

## Service :

Conservatoire à Rayonnement Régional

**L'équipe :** Département Voix composé de 5 enseignants

**Effectif Service :** 129 agents dont environ 90 enseignants

**Matériel(s) à disposition :** Instrumentarium et matériel audio du CRR, PC portable, protections auditives sur demande

**Missions de suppléance :** Remplacement possible d'un collègue de la même discipline

Assurer des jurys internes

Télétravail : non

Autres : Autres.

**Éléments de statut:**

Cadre d'emploi : AEA

Parcours : /.

N° du poste : Demande de création

Date de mise à jour de la fiche de poste : Janvier 2024

Éléments complémentaires de rémunération : ISOE (indemnité de suivi et d'orientation des élèves) et indemnité pour missions particulières (IMP) ou sujétions mentionnées sur la fiche de poste.

Verso >

## **Vos 3 principales missions :**

### 1-Enseigner une discipline artistique spécialisée dans le contexte d'un projet d'établissement

Enseigner le chant choral dans le cadre du dispositif EAC (Éducation Artistique Culturelle) "École en chœur" en périscolaire

Concevoir et organiser des cours permettant les liens entre apprentissages techniques, le développement de la créativité et de l'autonomie de l'élève dans les différents chœurs dirigés :

- Communiquer techniquement des gestes artistiques (corps, mise en espace, mise en scène...)
- Communiquer des méthodes facilement utilisables dans l'entraînement quotidien
- Intégrer à son enseignement technique les conditions d'exercice d'une pratique artistique
- Perfectionner et faire évoluer des qualités techniques d'exécution et d'interprétation au travers d'une large connaissance des répertoires
- Être en mesure de proposer un enseignement vocal en petit collectif dès les débuts de l'apprentissage
- Susciter la curiosité et la motivation en proposant des répertoires adaptés et variés
- Coordonner ses programmes avec les autres enseignants et avec le projet d'établissement

Être en veille artistique et pédagogique :

- Identifier et expérimenter de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques.
- Se confronter aux différentes créations artistiques dans sa discipline.

Concevoir et organiser les liens entre apprentissages théorique, formation de l'oreille et développement de la créativité :

- En lien avec les collègues du département, mettre à jour régulièrement les objectifs par année et les moyens à mettre en œuvre (supports, répertoire, méthodes) pour permettre aux élèves de vivre un apprentissage équilibré du langage et de la pratique musicale.
- Pouvoir proposer l'improvisation, la créativité et l'écriture dès les débuts de l'apprentissage pour faciliter les réalisations collectives.

### 2-Inscrire l'activité dans une dynamique de pédagogie de projet innovant et interdisciplinaire

Concevoir et planifier des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires dans le respect du projet d'établissement et des politiques publiques de la Ville de Rennes :

- Contribuer à la réflexion en cours et à la mise en place d'un projet pédagogique innovant dans le domaine de l'enseignement artistique
- Capacité à imaginer des actions transversales avec les différents départements instrumentaux ou esthétiques, la danse et le théâtre
- Pouvoir guider les élèves dans des pratiques d'improvisation, d'invention ou d'écriture afin de relier davantage geste technique et interprétation : être dans un rapport organique avec le langage musical.

Contribuer à la réflexion en cours visant à rendre les parcours des élèves plus cohérents entre les trois cours (FM, petit et grand chœur)

Conduite de projets de pratiques collectives

### 3-Assurer le suivi et l'orientation des élèves

Assurer le suivi personnalisé du parcours des élèves :

- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves
- Définir un parcours de formation et suivre la progression artistique de l'élève
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves
- Conseiller les élèves et les accompagner dans leurs choix d'orientation, amateurs ou pré professionnels en lien avec les autres enseignants d'un même élève

Évaluer les élèves :

- Mettre en œuvre les indicateurs partagés de progression individuelle et collective
- Organiser des modalités de contrôle des connaissances et des pratiques artistiques
- Participer à l'organisation des examens et différents temps d'évaluations
- Remplir les bulletins dans les délais et de manière à avoir des éléments permettant d'apprécier le plus précisément possible le parcours de l'élève.

Orienter les élèves :

- Rencontrer les parents, informer et conseiller quant aux contenus des cursus de l'offre du CRR. S'assurer que le parcours de l'élève est suivi dans tous ses aspects.

- Exploiter les résultats de l'évaluation dans l'ajustement des parcours de formation

## 4-Faire rayonner l'établissement

Participer à des réseaux d'échanges professionnels :

- Être actif et force de proposition au sein du Réseau régional des conservatoires de Bretagne, ou dans des associations professionnelles locales ou nationales

Développer des interventions artistiques et pédagogiques en dehors de l'établissement :

- Participer à des échanges avec des acteurs culturels locaux
- Être en lien avec des lieux de diffusion

Développer des projets de création ou de diffusion artistique facilitant l'accès à l'offre culturelle à tous les publics :

- Intervenir dans le cadre de la saison d'action culturelle du CRR
- Intervenir dans le cadre de projets de médiation

## 5-Œuvrer au bon fonctionnement interne de l'établissement dans le respect du projet d'établissement

Participer aux instances de l'établissement :

- Être présent lors des réunions pédagogiques ou liées à l'action culturelle, conseil pédagogique si responsabilité de coordination
- Travailler de manière transversale et autonome avec les pôles administratifs et techniques de l'établissement.
- Transmettre les éléments indispensables aux activités et au suivi pédagogique à la scolarité

Participer au développement d'une approche collective et à la production du projet d'établissement :

- Être force de proposition pédagogique et artistique, avoir une vision prospective et contextualisée de l'enseignement de sa discipline et de l'enseignement artistique en général, des débuts de l'apprentissage à l'entrée en formation supérieure.

Mission(s) particulières :

Prendre en charge la classe de 3ème pour la CHAM (classe à horaires aménagés) vocale du collège Clotilde Vaultier (dispositif en partenariat avec l'éducation nationale-REP)

## Compétences

### Les compétences relationnelles :

- Sens du travail en équipe
- Sens des relations humaines
- Ouvert et réceptif au dialogue et au travail en équipe pluridisciplinaire
- Sens du service public, distance réserve
- Capacité à s'inscrire dans un projet pédagogique et d'action culturelle renouvelé et innovant

### Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Titulaire du DE/CA/DUMI correspondant
- Niveau technique affirmé justifié par une formation complète et reconnue
- Pédagogue expérimenté
- Connaissance des cycles d'enseignement du CRR
- Être ouvert à l'ensemble des courants musicaux et disposer d'une capacité d'enseignement et de jeu tant dans les répertoires Jazz que MAA

### Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance du réseau local des partenaires et acteurs culturels du territoire notamment dans les esthétiques relevant du poste